

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 27 Février 2009 à Lisses

---

Présents : M. Yvan MAININI, Président  
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.  
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTÉ, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre SIUTAT.  
Excusé : M. Rémy GAUTRON.  
Assiste : Mme Céline PETIT.

---

### **1. Ouverture par le Président**

Le Président informe que cette réunion exceptionnelle a été mise en place afin de traiter une affaire urgente.

### **2. Demande de transfert des droits sportifs et administratifs de Jeune Cité à Evreux Netreville Basket.**

Marie-Noëlle SERVAGE soumet au Bureau Fédéral la demande formulée par l'association Evreux Netreville Basket, nouvellement créée, de se voir transférer les droits sportifs et administratifs de la section basket de l'association "Jeune Cité".

La Secrétaire Générale indique aux membres du Bureau que l'association "Jeune Cité", laquelle était notamment composée d'une section basketball dénommée ALJC Netreville, a été judiciairement liquidée au 6 Février 2009.

Elle précise également que les conditions requises par l'article 306 des Règlements Généraux, pour le transfert des droits sportifs et administratifs, sont présentes en l'espèce, à savoir :

- que le liquidateur judiciaire a donné son accord pour le transfert demandé ;
- que l'association Evreux Netreville Basket est régulièrement constituée ;
- que le Comité Départemental, la Ligue Régionale et la Commission Fédérale Juridique ont donné un avis favorable ;

- que les dirigeants de l'association Evreux Netreville Basket n'ont pas été président, trésorier ou secrétaire de l'association "Jeune Cité" dans les trois ans précédant la liquidation.

Après une discussion entre les membres du Bureau Fédéral sur ce dossier, il est procédé au vote à main levée :

POUR : 13 voix

CONTRE : 0 voix

**Le Bureau Fédéral autorise alors ce jour, à l'unanimité des membres présents, le transfert des droits sportifs et administratifs de l'association "Jeune Cité" au profit de l'association Evreux Netreville Basket.**

Ce transfert est néanmoins subordonné à la reprise expresse des dettes de l'association "Jeune Cité" envers la FFBB, le Comité Départemental et la Ligue Régionale.

En conséquence, le numéro de l'association "Jeune Cité" (dont la section basket se dénommait ALJC Netreville), ainsi que les licenciés, sont transférés à l'association Evreux Netreville Basket et, pour la saison sportive 2008/2009, les équipes engagées par l'association "Jeune Cité" pourront poursuivre les compétitions sous l'entité Evreux Netreville Basket.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 7 Mars 2009, à Paris.